Télégraphe.com

Juin 2008
N°9

Sommaire

Page 2 :
L'ACA a un nouveau visage
- L'ACA est sur la toile !
- La commission Développement Durable

DOSSIER
"Les services de secours du canton"

Page 3 :
"La formation PSC1"
- PSC1 remplace AFPS
- Quizz : "Les bons gestes qui sauvent"

Page 4 :
"Comment ça marche ?"
- L'organisation des secours sur le canton
- Devenir Sapeurs pompier

Page 5 :
"Le canton s'équipe"
- La téléprésence 24h sur 24
- Valloire installe des défibrillateurs

Page 6 :
"Les services médicaux"
- La maison médicale de garde de St Jean
- Les numéros utiles

Page 7 :
"Les jeunes au service des autres"
- Chantier jeunes : pour les habitants et les associations
- Sky race, une véritable expérience de bénévolat

Page 8 :
- Le livre du mois : "Le 18" de Ludovic Roubaudi
- Agenda

Forum des associations 2008

Le samedi 4 octobre 2008
à Saint Michel de Maurienne

stands de présentation, démonstrations, ateliers, animations, etc ...

organisé par l'Association Cantonale d'Animation

Soirées thématiques

"Bébé et le développement durable"

Courant septembre en Maurienne
dans les relais assistante maternelle
- Utiliser des couches lavables
- Préparer à manger pour bébé avec les produits locaux de saison.

organisées par l'Association Cantonale d'Animation en partenariat avec les relais assictaitantes maternelles de Maurienne

L'ACA est sur la toile !

Le site Internet de l'Association Cantonale d'Animation de Saint Michel de Maurienne est enfin en ligne. Vous pourrez désormais découvrir l'ensemble des actions et services que l'ACA propose de chez vous et en quelques clics.
En naviguant à travers le menu du site, vous pourrez :
- prendre connaissance du rôle de l'ACA, de ses missions et de ses actions.
- découvrir les différentes associations du canton.
- participer activement aux différents projets de l'ACA en vous inscrivant en ligne.

Ce site est aussi un outil pour l'ensemble des associations du canton, de leurs dirigeants et de leurs bénévoles. En effet, il va leur permettre d'avoir accès rapidement à des renseignements utiles pour l'organisation de leurs activités (calendrier des manifestations, inscription aux formations, ...) ainsi qu'à un ensemble d'informations et d'outils (fiches pratiques, liens vers les sites spécialisées, accès à une base de données des documents à consulter à l'ACA, etc ...).

Mais ce site doit devenir une vitrine des associations du canton qui pourront profiter de formations gratuites pour créer un blog voire leur propre page internet.

L'Assemblée Générale de l'ACA et le conseil d'administration qui doit suivre n'ayant eu lieu que fin mai et courant juin, toutes les pages ne sont pas encore prêtes. Nous espérons aussi que les dirigeants associatifs nous donnerons rapidement les informations nécessaires à la mise à jour du site et du Guide du canton qui sera édité au début du mois de Septembre. Aussi, les différentes rubriques di site devraient être disponible au début du mois de septembre 2008. Alors, n'hésitez pas à nous contactez par mail si vous ne trouvez pas l'information recherchée, nous vous répondrons dans les meilleurs délais.

Enregistrez dès maintenant l'URL suivant dans vos favoris :

www.association-cantonale-animation-saintmichel.org

La commission DD

Suite au succès de la première édition du Salon de l'Ecohabitat de Maurienne, l'Asso- ciation Cantonale d'Animation de Saint Michel de Maurienne a décidé de créer une nouvelle commission : la commission Déve- loppement Durable. Celle-ci s'ajoute donc aux trois autres commissions (Patrimoine, culture et informations) qui réfléchissent et mettent en oeuvre les différents projets.

Chacune des commissions de l'ACA est ouvert à tous (adhérents ou non adhérents).

La création de cette nouvelle commission a été réalisée dans l'ensemble des ACA de Maurienne, qui se sont réunis en collecif pour proposer de faire une semaine du développement dura- ble du 13 au 19 ocobre 2008 dans la vallée. Des programmes seront édités et vous seront présentés dans le Guide du Canton au début du mois de septembre et sur le site Internet de l'ACA (réflexe !).

Deux actions seront proposées par l'ACA de St Michel, à savoir :
- Un ensemble de conférences sur les relais assistantes maternelles de Maurienne partenaire sur le thème de "Bébé et le dévelop- pement durable". Y seront abordés les couches lavables et l'utilisation des produits locaux de saisons pour les repas de bébé. Suite à ces conférences et dans le cadre de la semaine du développement durable, nous proposerons deux demi-journées pour apprendre à réaliser ses couches lavables et pour préparer les repas.
- Un projet "compost et jardins pédagogiques" sera mené dans les écoles primaires de Valloire et Saint Martin d'Arc dans le courant de l'année scolaire 2008-2009. Nous invitons d'ailleurs toutes les bonnes volontés qui voudraient y participer à se manifester auprès des institutrices ou de l'ACA.
Ce projet pourra éventuellement être étendu aux autres écoles du canton l'année suivante.

Le Quizz de la Croix rouge française : “Les bons gestes qui sauvent”

Si un ami, un proche, se blesse, sauriez-vous comment l'aider ? Faites ce test pour en avoir le cœur net.

1 - En cas de brûlure, je mets du gras sur la plaie.

☐ VRAI ☐ FAUX

2 - Une personne perd connaissance, je lui donne deux gifles pour la réveiller.

☐ VRAI ☐ FAUX

3 - En cas d'accident de voiture, pour alerter les secours, je compose le 18.

☐ VRAI ☐ FAUX

4 - Un enfant avale de l'eau de Javel, je le fais vomir.

☐ VRAI ☐ FAUX

5 - Je me fais mordre par une vipère, je suce la plaie.

☐ VRAI ☐ FAUX

6 - En tant que premier témoin, face à une personne en situation de mort apparente, je dispose de 10 minutes pour lui sauver la vie.

☐ VRAI ☐ FAUX

Réponses en page 8

PSC1 remplace AFPS

Depuis le 1er août 2007, la formation PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 remplace l'ATTESTATION DE FORMATION AUX PREMIERS SECOURS.

En pratique, l'essentiel de la formation reste identique. Quelques modifications ont été apportées aux gestes enseignés, l'évolution majeure étant l'utilisation du défribrillateur automatisé externe -DAE- chez la victime qui ne respire pas.
Les titulaires de l'AFPS sont considérés comme titulaires, par équivalence, de l'unité d'enseignement PSC1. Il est cependant fortement recommandé de suivre une formation continue de mise à niveau.

La formation PSC1 est basée sur l'apprentissage des gestes de premiers secours et la pratique de ceux-ci au cours de mises en situation où les formateurs simulent des sont

Référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à la « Prévention et Secours Civiques de niveau 1 ». Il peut être consulté sur le site du ministère de l'intérieur : www.interieur.gouv.fr

accidents. Elle ne nécessite aucune connaissance préalable et est accessible dès 10 ans.

Elle est dispensée en une dizaine d'heures découpées en demi-journées, en soirées, en week-end selon les sessions. Les situations d'accident abordées en 8 modules :
- La protection
- L'alerte
- La victime s'étouffe
- La victime saigne abondamment
- La victime est insconsciente
- La victime ne respire pas
- La victime se plaint d'un malaise
- La victime se plaint après un traumatisme (plaie, brûlure, articulations,...)

Comment s'inscrire ?

Diverses structures organisent des modules de formation. Le coût se situe autour de 60€. Localement nous avons la Croix Rouge et la sécurité civile. Renseignement et inscriptions :
- Délégation locale de la Croix rouge du Pays de Maurienne : 04 79 05 05 64
- Centre de secours de St Michel - Jean Michel Perret : 06 80 06 25 04

Parce que vous aussi vous pouvez sauver une vie.... renseignez-vous.

article rédigé par Gisèle Albrieux

Devenir sapeur pompier

En France, 193 500 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études… Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Les principales conditions d'engagement

1 - Pré requis réglementaires pour devenir sapeur pompier volontaire

- Etre âgé de 16 à 55 ans (une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans).
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Se trouver en position régulière au regard du service national
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées.

2 - Les étapes impératives de recrutement au sein du Corps Départemental de la Savoie.

- Candidature
- Sélections de recrutement
- Epreuves
- Tests d'aptitude physique
- Epreuves écrites et entretien (Aptitude médicale de recrutement, proposition au Conseil Consultatif Départemental des Sapeurs Pompiers Volontaires)

Après la phase de recrutement, les sapeurs pompiers volontaires sont engagés au grade de sapeur 2ème classe pour une période de cinq ans, tacitement reconduite. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Enfin, tout sapeur pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Propos recueillis auprès de Zoubert Bensadi, lieutenant à la caserne des sapeurs pompiers de St Michel par Monique Thomasset.

L'organisation des secours sur le canton de St Michel de Mne

Les pompiers peuvent intervenir sur de nombreuses situations : intervention en VSAB (Véhicule de Secours aux Asphyxiés et aux Blessés), secours à la victime, feu, opérations diverses comme les problèmes liés aux ascenseurs bloqués, aux animaux ou aux nids de guêpes…

Selon les besoins, il faut trois personnes pour une intervention en VSAB et six personnes pour une intervention avec le fourgon incendie.

Lorsque les pompiers reçoivent un appel du CTA (Centre des Traitements des Appels), ils sont alertés par un BIP. Ils arrivent à la caserne, consultent le message et valide l'appel. Puis ils consultent la fiche sortie sur l'imprimante du centre de secours, ou sont données ces informations (heure de l'appel, adresse ou lieu précis de l'intervention, et si l'intervention doit se faire chez un particulier, nom de cette personne, noms des sapeurs pompiers au départ, numéro de contre appel numéro de l'appelant) et le ou les véhicules au départ.

Lorsqu'ils partent avec le(s) véhicule(s), ils transmettent au CSP (Centre de Secours Principal) de Saint Jean de Maurienne le

départ et valident par informatique le nombre de personnes et leur grade. En arrivant sur le lieu d'intervention, le chef d'agrès du véhicule contacte le CSP puis un bilan est effectué concernant l'état de la situation (état de la victime, nature du feu, etc...). Celui-ci peut éventuellement demander des renforts pour l'intervention. Sur le secours à personne, le chef d'agrès transmet un message au 15 via le 18 pour informer le SAMU en passant un bilan de la ou des victimes et c'est celui-ci qui décide du départ du SMUR (médecin pris en charge par les sapeurs pompiers de Saint Jean de Maurienne) et transporté sur le lieu de l'intervention. A l'arrivée du SMUR, un diagnostic est fait par le médecin du SMUR et la victime est ensuite transportée à l'hôpital et sera prise en charge par l'équipe médicale de l'hôpital.

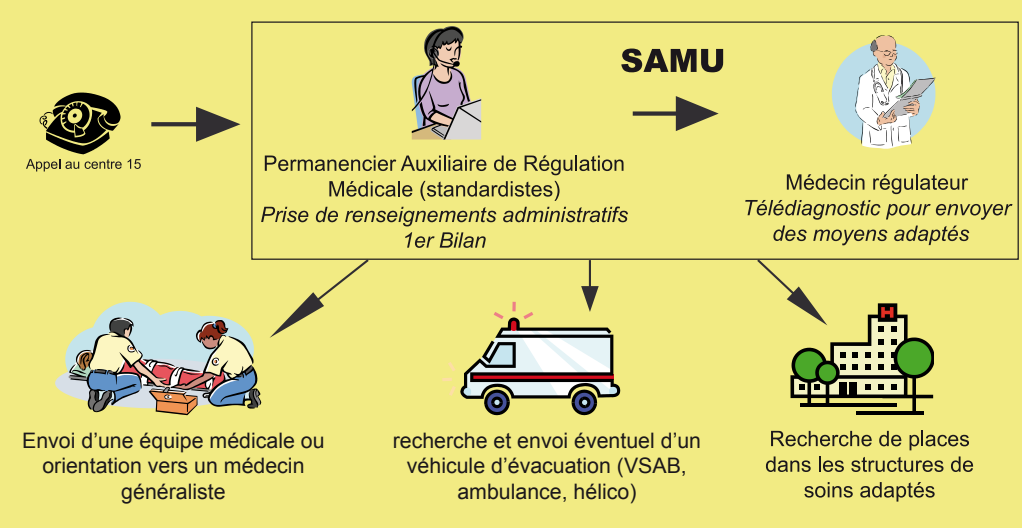

La téléprésence 24h sur 24

Un service pour favoriser le maintien à domicile

Un accident est vite arrivé. En cas d'urgence, le téléphone n'est pas toujours à portée de main. Aussi, dans le cadre de sa politique d'aide au maintien à domicile des personnes âgées, la Communauté de Communes Maurienne Galibier a souhaité mettre en place un service de téléprésence sur les 6 communes du canton.

La téléprésence leur permet d'être en contact 24h sur 24 avec un centre d'écoute.

Facile d'utilisation et performant, par une simple pression sur l'émetteur portable, ou sur l'appareil lui-même, les personnes âgées sont en contact avec le centre d'écoute. Ce dernier fera intervenir immédiatement les personnes qui sont indiquées sur le contrat et qui possèdent les clés de l'habitation, ou les services d'urgence.

Il suffit de contacter la Communauté de Communes, qui souscrira un abonnement auprès du centre d'écoute Vitaris Response.

L'installation est simple, l'appareil se branche à une prise de courant, et la prise téléphonique du domicile sur la prise téléphonique de l'appareil. En cas de problème, un agent de la Communauté de Communes effectuera les branchements.
La mise en service est immédiate.

Deux conditions sont nécessaires pour avoir accès à ce service :
- être âgé de plus de 60 ans,
- ou être reconnu handicapé ou dépendant (sans condition d'âge)

Le coût de l'abonnement est de 26,53€ par mois, prélevé directement par Vitaris Response Selon les revenus du foyer fiscal, la Communauté de Communes peut apporter une participation financière. A noter également que l'Allocation Départementale Personnalisée d'Autonomie mise en place par le Conseil Général, peut financer les frais de la téléprésence.

Revenu mensuel par foyer fiscal	Aide de la Communauté de Communes		Reste à payer
	Taux	Montant	
- de 686,02€	64,10%	17,00€	9,53€
- de 990,92€	35,89%	9,52€	17,01€
- de 1219,59€	17,94%	4,76€	21,77€
+ de 1219,59€	0%	0,00€	26,53€

Valloire s'équipe de défibrillateurs

Tout le monde connaît Valloire comme étape quasi inévitable pour les amateurs de cyclo-tourisme avec le passage du célèbre Col du Galibier. Et c'est aussi pour cela que cette station a été une des premières à s'équiper de 6 défibrillateurs disposés sur des points stratégiques et accessibles par tous. Ces petits appareils simples d'utilisation permettent de secourir rapidement une victime d'un arrêt cardiaque et augmentent de 30% ses chances de survie.

Cet investissement de 10000€ initié par le Docteur Jacques PRAT est accompagné d'un programme de formation avec les sapeurs-pompiers pour les commerçants, les salariés des remontées mécaniques et de l'office de tourisme, le personnel communal et les enfants de l'école. Cette formation d'environ 2 heures a simplement pour but de permettre de sauver des vies grâce à des comportements simples (la reconnaissance de l'arrêt cardiaque, l'alerte, le massage cardiaque et l'installation du défibrillateur). De plus, et pour éviter toute erreur d'utilisation, l'appareil est équipé d'un système de sécurité qui indique s'il faut ou non pratiquer le choc électrique.

Les numéros d'urgence

- le 15 : SAMU Chambéry où un médecin régulateur dirige les moyens d'intervention
- 18 : sapeurs pompiers
- 17 : gendarmerie, police
- 112 : à partir d'un portable
- 115 : SAMU social

La Maison Médicale de garde de St Jean de Maurienne

Située à Saint Jean de Maurienne, la maison médicale est née d'une double nécessité :

1- Celle de répondre à la baisse du nombre de médecins annoncée dans la vallée de la Maurienne, comme dans de nombreux secteurs ruraux du territoire français.

2- De soulager le service des urgences hospitalières souvent sollicité par des consultations anodines de médecine générale.

Le corps médical en général est vieillissant et la vallée de la mau-rienne n'échappe pas à cette évolution; sans apport très improbable de jeunes médecins, plus attirés par les villes. Cette pénurie de médecins arrive à grands pas (en 2014, seuls 7 médecins au lieu des 13 actuel-lement concernés par la perma-nence des soins seront en mesure d'assurer ces gardes dans notre secteur).

Les médecins de la Moyenne Maurienne (cantons de St Michel, Saint-Jean et de la Chambre) ont donc compris la nécessité de regrouper ces 3 secteurs.

La maison médicale de garde est organisée par 13 médecins: elle permet d'assurer la permanence des soins, véritable service public, en dehors des horaires habituels d'ouverture des cabinets médicaux.
Cette permanence des soins est assurée :
de 20h00 à 24h00 en semaine
de 12h00 à 24h00 les samedis
de 8h00 à 24h00 les dimanches et jours fériés

Il s'agit d'une garde « assise », c'est-à-dire que le médecin n'effectue pas de visites à domicile, l'ampleur des déplacements ne le permettant pas. Cette règle souffre des exceptions (maisons de retraites notamment)

COMMENT ACCEDER A LA MAISON DE GARDE ?

Si vous êtes malade ou désirez un conseil médical en dehors des horaires d'ouverture du cabinet de votre médecin traitant, appelez en un autre. C'est uniquement en cas d'impossibilité que **vous devez impérativement téléphon-er au 15.**
Ce centre de régulation vous mettra en contact avec un médecin (dit « médecin régulateur ») qui vous prodiguera des conseils ou vous orientera, le cas échéant, sur la structure adaptée à votre demande :
Maison médicale de garde ou Urgences ou SMUR
La maison de garde est située aux portes du centre hospitalier de Saint Jean de Maurienne (ancien bâtiment appelé «le Chalet »), au pied de l'escalier d'entrée des visiteurs.

Numéros utiles

Médecins :
- Dr Bouillard (SMM) 04.79.59.23.84
- Dr De Saivre (SMM) 04.79.59.22.13
- Dr Fischer (SMM) 04.79.56.55.56
- Docteur La pierre (Valmeinier) 04.79.59.21.55
- Centre médical Dr Prat, Foray et Gros-jean à Valloire 04.79.59.01.86

Infirmiers :
- Chapuis Isabelle 06.60.93.69.87
33, Avenue de la République (SMM)
- Velay Véronique 06.70.44.24.55
17 Rue Général Ferrié (SMM)
- Velay Henri 06.89.83.28.70
17 Rue Général Ferrié (SMM)
- Salembier Monique 06.78.69.92.77
Ste Thècle à Valloire

Pharmacies :
- Barbier-Pestel (SMM) 04.79.56.51.88
- Salaün (SMM) 04.79.56.53.79
- Chancel (Valloire) 04.79.59.00.46

Dentistes :
- Brunet Richard (SMM) 04.79.56.54.68
- Delmas Michel (SMM)04.79.56.54.68

Kinésithérapeutes :
- Bouvier Annie (SMM) 04.79.59.24.32
- Lesieur Patrick (SMM) 04.79.59.24.32
- Samouiller René (SMM) 04.79.56.51.44
- Mouret Philippe (Centre médical Valloire) 04.79.59.04.44

Ambulances :
- Roux ambulance 04.79.83.01.92
- Ambulances des neiges (Valloire) 04.79.59.07.61

Pédicure-Podologue :
- Cattaneo Muriel 04.79.64.08.35

Orthophoniste :
- Betemps Audrey 04.79.59.57.74

La Sky Race

Pour la deuxième année consécutive, les services jeunesses de Maurienne se réunissent pour proposer aux jeunes de participer ensemble à un grand événement sportif à avoir la Sky Race, trail partant de Serre Chevalier pour y revenir après avoir franchi le col du Galibier, des Rochilles, des Beraudes, du Chardonnet et enfin de Roche noire. Soit un circuit de près de 70 km pour 3000 mètres de dénivelé positif. Cette action se déroulera les Samedi 12 et dimache 13 juillet sur toute la partie savoyarde du parcours entre le coldu Galibier et les trois lacs.

Leurs rôles : préparer le parcours en le balisant, en repérant les dangers éventuels la veille du passage des raideurs puis le ravitaillement, le suivi sécurité et le pointage des coureurs. Pour assurer au mieux leurs tâches, chaque jeunes se voit proposer un stage de premier secours (PSC1) qui se devrait se dérouler les mercredis 4 et 11 juin à St Michel de Maurienne.

Pour les jeunes, ce projet est l'occasion de partager des temps de vie commune avec d'autres jeunes venant d'horizons différents, de pendre en charge l'organisation et la mise en place d'une action en se fixant un objectif et en se donnant les moyens d'y parvenir, de découvrir la satisfaction que peut apporter l'action bénévole et la participation à des événements locaux importants mais aussi d'apprendre et de se former par la participation à l'organisation d'un événement et de découvrir la Montagne.

Pour de plus amples renseignements sur la course : www.trailserrechevalier.com

Les jeunes, au service de la population et des associations du canton

Le 18 avril démarrait un nouveau chantier, quartier du Vigny à St Michel de Mnne, auquel sept jeunes âgés de 16 à 24 ans ont pris part. Encadrés par Philippe GERMONT, coordinateur au service jeunesse à la Communauté de Communes Maurienne-Galibier, et Corinne CHAPUIS du service prévention de St Jean de Mne ; ils ont travaillé d'arrache-pied.

Durant 6 jours, à raison de 3 heures le matin, ces jeunes aidés par d'autres jeunes du quartier, ont effectué des travaux de défrichage, débroussaillage et ramassage des ordures. Ils ont collecté 60 sacs de 100 litres contenant bouteilles, batteries mais aussi télévisions, matelas, micro-ondes, vélos… Ainsi que plusieurs mètres cubes de bois. Ils ont profité de cette occasion pour nettoyer un chemin VTT.
Les habitants du quartier sont venus les féliciter, tout en leur apportant quelques petits ravitaillements, ce fut aussi un moment convivial, qui a permis de rétablir une petite ambiance de quartier autour du chantier.

Ces jeunes ont donc eu un projet, aménager ce secteur de tables de pique-nique, avec bien sûr des poubelles, pour que les gens du quartier puissent y passer d'agréables moments.

Mais ce chantier se veut être éducatif avant tout en ayant pour but de redonner aux jeunes des repères qu'ils avaient perdus en se remettant sur le chemin du travail tout en rendant service à la collectivité. Pour certains; il s'agit là d'une première expérience dans le monde du travail.

C'est dans ce même esprit que s'était déroulé le premier chantier jeunes au mois de février 2008, toujours sous la conduite de P. GERMONT, C. CHAPUIS et Bernard éducateur technique intervenant sur toute la vallée. Lors de ce chantier, les jeunes avaient rénovés une trentaine de tables et bancs appartenant à la Communauté de Communes, pour un total de 20 heures de travail, rémunérées. Mais avant cela, ils ont accompli un geste citoyen, munis de gants ils ont ramassé des détritus proches du bâtiment où ils ont travaillé, récoltant pas moins de 55 litres de déchets divers. Ils montrent ainsi que eux aussi sont sensibles à la propreté et au cadre de vie des habitants du canton …

Les 7 jeunes encadrés par Philippe Germont du Service Jeunesse de la Communauté de Communes lors du premier chantier en Février 2008.

LE COUP DE COEUR

"Le 18""
de Ludovic Roubaudi

Voici un roman rouge, rouge feu, rouge sirène... Un roman pompier.
Il s'agit des aventures d'un jeune pompier, nommé Grand, dont la vie oscille entre le monotone sécurisant de la caserne et le tragi-comique des interventions de secours. Le pompier vit dans un microcosme reclus, fait d'ordre, de discipline et de propreté, un milieu protégé et réglementé où l'imprévu n'a pas sa place. Sa caserne est comme un cocon hors du monde, d'où il est éjecté périodiquement, au gré des sonneries, pour aller affronter dans la grande ville les plus sordides des réalités, les plus violentes et les plus tristes. De retour de mission, il retrouve ses repères, ses codes, son univers masculin, codifié et militaire, tous indispensables à son équilibre. Mais tout commençe à aller de travers quand le confort tranquille du casernement est mis en péril par un événement totalement imprévu et inouï : la féminisation des armées fait une entrée fracassante chez les sapeurs, ce n'est rien moins que la nomination d'une capitaine à la tête de la brigade. Capitaine Nathalie Métrono. Une femme et une femme capitaine avec ça. D'emblée, ça dérape ferme avec l'abrupt et sexiste Malavoie. Les choses empirent, puis se tassent. La tolérance s'installe, les braises tiédissent... mais le feu couve toujours.
L'aspect plaisant de ce livre tient aussi du fait que l'on sent l'empreinte du vécu de sapeur dans la narration, de l'authentique dans les anecdotes et les détails. C'est une immersion totale sans fards dans le réel de la vie de pompier de Paris puisque son auteur en fut un. C'est cru, c'est direct ..., et c'est trés drôle.
Faites le 18, demandez Roubaudi, en urgence !

Réponses du Quizz de la Croix Rouge (cf page 3)

1 – FAUX
Il faut passer la plaie sous l'eau pendant 5 minutes puis appeler le 15 ou son médecin traitant si nécessaire.

2 – FAUX
Je la mets sur le côté après avoir basculé prudemment sa tête en arrière.

3 – VRAI
…ou le 112, le numéro d'urgence européen.

4 – FAUX
Je ne le fais ni boire ni vomir, j'alerte le 15 et je suis leurs conseils.

5 – FAUX
Je lave la plaie à l'eau et au savon, je la désinfecte avec un antiseptique et j'emmène la victime à l'hôpital en la faisant bouger le moins possible.

6 – FAUX
Dans cette situation extrême, sa vie se joue en à peine trois minutes.

AGENDA

- 27 au 30 juin 2008 à Valloire :
Salon mondial du Quad

- 5 et 6 juillet 2008 à Saint Martin d'Arc :
Fête de Saint Martin

- 06 juillet 2008 à Valloire :
Fête du Patrimoine Valloirin

- 12 juillet 2008 au départ de St Michel de Maurienne
Sortie organisée avec transport pour le festival Musilac
Inscriptions à l'ACA (40€)

- 12 et 13 juillet 2008 à Valloire :
Fête du Télégraphe

- 13 juillet 2008 à Beaune :
Fête Patronale

- 13 et 14 juillet 2008 à Valloire :
Fête Nationale : animations, spectacle de Glace avec Philippe Candeloro et sa troupe "Candel'Art"

- 19 et 20 juillet 2008 à Valloire :
Fête de l'âne

- 23 juillet 2008 à Valloire / St Michel de Maurienne :
Passage du Tour de France - 17ème étape : Embrun/L'Alpe d'Huez

- 26 et 27 juillet 2008 à Valloire :
Fête traditionnelle "Valloire Autrefois"

- 26 et 27 juillet 2008 à Orelle :
Fête du village

- 03 août 2008 à Valmeinier :
Fête des Déserts

- 02 et 03 août 2008 à Valloire :
Enduro Serie's / Freeride VTT

- 09 et 10 août 2008 à St Martin La Porte :
Fête de la Planchette

- 09 et 10 août 2008 à Valloire :
Festival International des groupes folkloriques

- 10 août 2008 à Valmeinier :
Fête Patronale

- 14 et 15 août 2008 à Valloire :
Fête Patronale

- 22 au 24 août 2008 à Valloire :
Concerts Musiques du Monde

- 27 et 28 septembre 2008 à St Michel de Maurienne :
Fête de la St Michel